Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 40

Artikel: L'amoeirâo que n'o rein
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185928

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

santes d'harmonie l'une de ces phrases sublimes et tendres qui montent lentement jusqu'au ciel comme une plainte désespérée, et dans lesquelles une note aiguë et déchirante s'élève comme un adieu suprême à toutes les illusions de la vie, est-ce qu'il ne vous semble pas que ce sont vos déceptions, vos souffrances et vos doutes que traduit ce prodigieux génie, le géant dont le front a été sillonné par l'éclair des tempêtes qui grondent sur les plus hautes âmes? (*Bravos et applaudissements prolongés*). C'est ainsi qu'en laissant parler son âme, le grand musicien comme le grand poète éveillent au fond de la nôtre les échos endormis de nos joies et surtout de nos douleurs.

Eh bien! depuis que nous avons été vaincus dans cette guerre terrible où la justice aura son heure, savez-vous, messieurs, ce que dit à mon âme cette musique empreinte d'une si profonde mélancolie? Elle ne me parle plus de mes tristesses égoïstes, mais elle traduit pour moi les douleurs de la France. J'écoute, et dans ces gémissements je reconnais les sanglots de la patrie en deuil. La patrie! oh! nous ne l'oublions pas ici, et sa voix domine encore toutes les autres. On dit que lorsque Jeanne d'Arc prononçait le doux nom de France, les yeux de ceux qui l'entendaient se remplissaient de pleurs. Eh bien! depuis que l'invasion nous désole, est-ce que le mot de patrie n'a pas revêtu pour nous une signification nouvelle, est-ce qu'il n'a pas un accent intime et pénétrant que vous ne lui connaissiez pas?

Ah! nous aimions la France et nous en étions fiers. Nos oreilles d'enfant avaient été remplies du bruit de ses victoires. Nous entendions retentir les mots magiques et sonores d'Arcole, d'Austerlitz, de Friedland et d'Iéna: la passion de la gloire était la moitié de notre patriotisme; mais aujourd'hui que la France a souffert, aujourd'hui que l'ennemi l'étreint, est-ce que sa voix qui vous poursuit ici même ne vous remue pas jusqu'au fond des entrailles? Nous l'avions aimée triomphante, combien plus ne l'aimerons-nous pas meurtrie, oppressée et saignante? Hier c'était peut-être encore une idole, aujourd'hui c'est la mère. (*Applaudissements*).

Mais quand, frémissant d'un noble enthousiasme, l'un de ces maîtres que vous interprêtez si bien, nous fait entendre un chant de gloire et d'espérance, un de ces *allegro* impétueux dans lesquels une passion puissante éclate et déborde en un délire de joie, ou l'une de ces marches triomphales qui faisaient dire à Gœthe, entendant pour la première fois Beethoven: « Cela est étrange et grandiose, il semble que la maison va crouler! » Savez-vous ce que je vois alors? C'est le soulèvement de la France, c'est la victoire prochaine que m'annoncent ces accents prophétiques. Je regarde au-delà de cette enceinte et je vois à l'horizon se lever l'une après l'autre nos vieilles provinces accourant pour sauver la liberté mourante. C'est la Bretagne, c'est la Touraine, c'est la Vendée, c'est l'Auvergne et la Normandie; elles marchent, elles approchent, elles tendent la main à ces deux sœurs voilées de deuil qui s'appellent l'Alsace et la Lorraine, et se serrant dans une mutuelle étreinte aux pieds de Paris affranchi, elles font monter jusqu'au ciel, comme une prière ardente, l'hymne de la liberté reconquise et de la république à jamais fondée. (*Acclamations prolongées*).

. . . . . .

La Légion-d'Honneur.

On s'occupe actuellement en France d'un projet qui aurait pour but d'introduire des modifications dans l'Ordre de la Légion-d'Honneur. Il s'agirait de distinguer la croix décernée pour services militaires, de celle qu'on accorde pour services civils. A cette occasion, quelques journaux ont rappelé l'origine de cette institution qui éprouva, au moment de sa création, une vive opposition.

L'assemblée constituante de 1789 s'était empressée de supprimer les anciens ordres de chevalerie du Saint-Esprit et de Saint-Michel, mais on n'osa pas en même temps toucher à la croix de Saint-Louis, qui ne tarda pas cependant à être supprimée à son tour.

La République privée de ces moyens de récompenses, au nom de l'égalité et de la sévérité des mœurs, tenta, mais inutilement, de créer quelque chose qui n'eût rien de commun avec ce qui avait déjà existé. Plusieurs projets furent mis en avant, mais on les ajourna toujours.

En dépit de cette égalité, on reconnut cependant qu'il était nécessaire de distinguer les actions d'éclat. On commença donc à distribuer des fusils, des mousquetons et des sabres d'honneur, ce qui ne laissait pas de déroger d'une manière notable au règlement sur l'uniformité de l'équipement et des armes.

En floréal de l'an X, Bonaparte, premier consul, chargea Rœderer de lire au conseil d'Etat, le projet d'établissement de la Légion-d'Honneur. Plusieurs séances furent consacrées à discuter ce projet, qui rencontra, au nom des idées démocratiques, une très forte opposition.

Un des membres du Conseil d'Etat ayant dit que ce projet était une institution de *hochets*, Bonaparte répondit:

« Je défie qu'on me montre une République ancienne ou moderne dans laquelle il n'y ait pas eu de distinctions. On appelle cela des *hochets;* eh bien! c'est avec des hochets qu'on mène les hommes. Je ne dirai pas cela à une tribune, mais dans un conseil de sages et d'hommes d'Etat, on doit tout dire. Je ne crois pas que le peuple français aime la *liberté* et l'*égalité;* les Français ne sont point changés par dix ans de révolution; ils sont ce qu'étaient les Gaulois, fiers et légers. Ils n'ont qu'un sentiment, *l'honneur:* il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là; il leur faut des distinctions. »

En définitive, le projet ne fut adopté au Conseil d'Etat que par 14 voix contre 10. Au tribunal, il y eut également une forte opposition: il y eut 56 voix pour le projet et 38 contre. Le Corps législatif se montra également peu disposé à accueillir ce projet d'institution, qui fut voté par 166 voix contre 110.

Et cependant l'institution nouvelle fut accueillie avec enthousiasme par l'armée et avec la plus grande faveur par la nation entière. Les opposants eux-mêmes ne dédaignèrent pas d'arborer fièrement les insignes de la Légion-d'Honneur, lorsque, devenus les fidèles de Napoléon Ier, celui-ci daigna les leur accorder.

L'amœirâo que n'o rein.

On lulu, pourro coumeint lè rattès, étâi tot einfaratâ de 'na gaupa qu'avâi bin oquiè et que ne fasâi pas pî la potta âo gaillâ. L'est veré que l'avâi 'na galéza frimousse, que savâi bin tsantâ et que la lurena ne lo cognessâi pas autrameint què d'avâi dansi avoué. Faut bin derè que dansivè adrâi

bin, ein travai, à recoulons, ne lâi tsaillessâi pas coumeint, et lè felhiès aviont bon teimps avoué li, kâ lè tegnâi fermo, et lo gaillâ fasâi veri lè pe grossès dondons coumelnt dâi marionnettès ; faut don pas étrè ébayi se la gaupa s'étâi amouratchà dè cé galet valet. Tot parâi l'amœirâo étâi on bocon mau à se n'ése et l'arâi prâo volliu que la gaupa satsè cein qu'ein irè, rappoo à la mounia. Onna demeindze que l'étâi z'u couennâ, ye preind son motchâo dè catsetta et s'appouyè la djouta avoué.

— Qu'âi-vo ? se lâi fâ la grachâosa.

— Oh ! n'é rein, se repond.

— Et porquiè mettè-vo dinsè cé motchâo ? vo z'âi oquiè ?

— Oh ! vo djuro que n'é rein.

Et reinfatè son motchâo dein sa catsetta.....

Ma fâi ein aprés, quand l'a faillu sè mariâ et que l'étâi trâo tard po reveni ein derrâi, et que la gaupe a su que lo luron étâi sein lo sou, l'a volliu lâi reprodzi dè l'avâi einguieusâïe, mâ lo gaillâ lâi a fé : Lo t'é-yo pas de cé dzo que tegnié mon motchâo su la djouta ; ora te n'as rein à derè, lo t'é de dou iadzo ! Ma fâi la gaupa n'a pas su què répondrè ; le n'a perein de, et sont z'u écrirè lè z'anoncès.

A propos de la suppression des tambours dans l'armée française, on rappelle cette jolie historiette :

La veille de la bataille de la Boyne, un corps d'armée royaliste du roi Jacques essaya de surprendre le camp du prince d'Orange, dont les soldats, ayant eu beaucoup à souffrir de la chaleur du jour, étaient livrés au plus profond sommeil.

Les Irlandais catholiques s'avancèrent en silence, à la faveur des ombres de la nuit, et allaient surprendre les protestants, sans une circonstance plus insignifiante que le cri des oies qui avertirent les Romains de l'arrivée des Gaulois.

Un jeune tambour avait mangé son souper, composé d'un morceau de pain sec, dont quelques miettes étaient restées sur la peau de sa caisse, auprès de laquelle il s'était endormi ; un petit roitelet, qui avait peut-être moins bien soupé que le jeune tambour, était sorti d'un buisson pour venir grignotter les miettes laissées sur la caisse. Le bruit que fit le petit oiseau en tombant sur la peau, qu'il frappait de son bec pour ramasser les débris du pain, suffit pour réveiller l'enfant de troupe qui entendit aussitôt la marche des soldats du roi Georges.

Il saisit ses baguettes, frappa à coups redoublés sur son tambour ; les protestants se réveillèrent, formèrent leurs rangs et repoussèrent les catholiques, dont la journée du lendemain acheva la défaite.

L'histoire du roitelet se répandit dans les deux armées. Jamais les Irlandais n'ont pu pardonner au roitelet d'avoir sauvé leurs ennemis et affirmé la suprématie de l'Eglise réformée dans les trois royaumes.

Qui avait fait tout cela ?
Un oiseau et un roulement de tambour !
Pauvres tapins ! Et on les supprime !

Le pasteur B... avait réuni à sa table cinq collègues et quelques autres personnes à l'occasion d'une œuvre de bienfaisance, à laquelle ils devaient travailler en commun. Le dîner était copieux ; la vieille Jeannette, cordon bleu d'une longue expérience, y avait voué tous ses soins. Au nombre des convives se trouvait un nommé Dunant, colporteur de traités religieux. Ce brave homme avait le travers de prendre rigoureusement au pied de la lettre les préceptes de l'Evangile, et sautait souvent de l'autre côté de la selle.

Le repas terminé, les invités, qui avaient tous la disgestion très gaie, félicitaient le pasteur B... sur l'excellence des divers mets qui leur avaient été servis. Dunant, entendant cela, poussa un long soupir et se mit au contraire à déplorer, avec une amertume exagérée, le luxe qui entrait actuellement dans les diverses choses de la vie, et notamment dans les plaisirs de la table.

L'amphitryon, l'interrompant dans ses jérémiades, lui dit :

— Dunant, as-tu mangé de tout ?....

— Oui.

— Eh bien ! tais-toi !

Les journaux racontent cette charmante histoire qui prouve en faveur de l'intelligence des animaux :

« Un paysan espagnol, habitant l'un des faubourgs de Madrid, avait eu, pendant longtemps, l'habitude de se rendre journellement en ville, conduisant un âne chargé de cruches de lait, pour sa clientèle. Il arriva qu'un jour le paysan tomba malade, et sa femme proposa d'envoyer l'âne faire seul la tournée habituelle. Le maître y ayant consenti, les paniers reçurent les cruches de lait et un morceau de papier attaché à la têtière de l'âne priait les clients de se servir eux-mêmes, selon leurs besoins, et de replacer les cruches dans les paniers. L'âne partit seul et revint au bout d'un certain temps avec les cruches vides et tout en place.

Le propriétaire de l'âne étant allé aux informations, s'assura que l'âne s'était arrêté à la porte de chacun des clients de son maître, sans se tromper une seule fois, et que même lorsqu'on l'avait fait attendre il avait tiré la sonnette avec les dents.

Depuis ce jour, l'âne fait la tournée et il est probable que son apparition à heure fixe est attendue par chaque client comme l'on attendait, il y a quarante à cinquante ans, la malle-poste dans les campagnes. »

Dans une des gares de Lausanne, quelques employés croyaient avoir remarqué la présence d'un renard dans les environs. L'un de ces employés